



AGENDA

2 JUIN

FÊTE DE LA FAMILLE

Petits et grands, familles, vous êtes attendus dès 14h au Complexe de la Prairie pour la traditionnelle fête de la Famille. Cette année le cirque est à l'honneur ! Un spectacle, une tombola et un goûter sont également au programme de cet après-midi festif.

3 JUIN

KERMESSE/BROCANTE DE L'UNION FAMILIALE

L'Union Familiale organise sa 54^e kermesse/brocante de 10h à 18h au 9, rue des écoles. Au programme, vente d'objets divers (vêtements, livres, jouets...) et stands de jeux pour enfants. Buvette sur place.

5 JUIN

ESPACE JEUX VIDÉO À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque met une console et plusieurs jeux à disposition sur place en accès libre et gratuit du 5 au 30 juin. 10 Bis Grande rue - 0134 29 16 45 www.bibliotheque-ezanville.fr

9 JUIN

SALON DU LIVRE

Les auteurs locaux seront à l'honneur à la bibliothèque le 9 juin prochain de 10h à 12h et de 14h à 18h ! Ils se feront un plaisir de vous faire découvrir leurs ouvrages pour adultes et enfants. Une journée conviviale autour de la littérature qui sera ponctuée d'un goûter offert par la Ville.

10 Bis Grande rue - 0134 29 16 45 www.bibliotheque-ezanville.fr

9 JUIN

CONCERT POP ROCK

Le Théâtre de l'Union Familiale vous propose un nouveau concert Pop-rock à 20h30 avec le groupe Private Jack.

Entrée 10 €, -18ans 6 € et gratuit pour les -de 12 ans. 9 rue des écoles à Ézanville. www.theatre-uf-ezanville.com

10 JUIN

CONCERT DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Les professeurs et les élèves du conservatoire se produiront à 15h30 au complexe de la Prairie afin de clore cette année musicale en mettant à l'honneur la musique actuelle. Une journée portes ouvertes est également organisée le 23 juin.

13 JUIN

DON DE SANG

L'Établissement Français du Sang (EFS) organise une collecte de sang de 15h à 19h30 à Écouen, salle des écuries, place de la mairie. dondesang.efs.sante.fr

18 JUIN

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Rendez-vous à 18h à Écouen au parc du Général De Gaulle, rue Paul Lorillon.

FÊTE DE LA MUSIQUE

LES TALENTS ÉZANVILLOIS À L'HONNEUR

C'est désormais le grand rendez-vous festif des Ézanvillois ! La place de la mairie vous accueille le vendredi 22 juin dès 18h30 pour une soirée conviviale autour du chant et de la danse.

À noter cette année la présence de notre star locale, Abel Marta. Le chanteur et musicien ézanvillois (association Boa Estrela Lusitana), a participé à la dernière saison du télé-crochet de TF1 The Voice (voir interview ci-dessous). Sous la direction de Jackeline Rodriguez (piano), lui et son orchestre vous proposent des titres dansants pour toutes les générations à travers un répertoire musical aussi festif qu'entraînant (salsa, variété française, zouk, rock, kizomba, lambada, reggae, pop, merengue...). Avec au Chant les pétillantes et magnifiques chanteuses Marine Gretch (Cabaret le 3 Maillietz depuis 2015) et Laure Prechac. Les autres membres du groupe, Rafael Marta (guitare/chant), Miguel Marta (batterie/chant) et Hervé Lebongo (Saxophone) viennent compléter cette réunion de jeunes et dynamiques artistes, avec une solide expérience de la scène et passionnés autant par les musiques de variétés que par celles de tradition populaire.

Comme chaque année, la scène ouverte accueillera les enfants du service jeunesse qui ouvriront le bal avec un spectacle de percussions, puis ils laisseront la place aux élèves



du Conservatoire de musique d'Ézanville qui se produiront en divers ensembles (batterie, guitare, flûte traversière et chant). Viendra ensuite le tour des petits danseurs de l'association Cultures et métissages qui vous feront une démonstration endiablée de hip-hop et de zumba et les "grands danseurs" de l'association "Espace danse". Un beau programme avant le début de la grande soirée dansante.

Abel Marta, chanteur Ézanvillois et candidat de la dernière saison de The Voice



Qu'est-ce que votre participation à l'émission The Voice vous a apporté ?

C'était vraiment incroyable ! The Voice m'a permis de comprendre que je voulais vraiment faire de la scène mon métier ! Toute l'équipe est comme une grande famille. On est entouré de techniciens, de musiciens et de coaches très compétents qui sont à notre disposition... Pour moi The Voice est un excellent tremplin de carrière !

Ça ne vous a pas déçu de partir, justement ?

Bien sûr, on veut y rester le plus possible ! C'est pour cela que j'ai profité de chaque instant à 200 % ! D'ailleurs, grâce à cela j'ai été suivi par une autre émission qui a fait le buzz sur la même chaîne pour ne pas la citer... Ce qui m'a valu d'être repéré par des producteurs artistiques.

On peut savoir quelle sera la suite de votre expérience dans le concours The Voice ?

Il va y avoir des surprises ! En fait depuis mon passage à The Voice, nous avons décidé avec Boa Estrela, qui est le projet associatif basé sur Ézanville qui soutient mon travail de chanteur depuis le début, de faire des plus beaux spectacles ! Cette expérience m'a prouvé que c'est vraiment cela que j'ai envie de faire : partager la musique avec le plus grand nombre ! Et nous espérons que le bal dansant animé par Boa Estrela sur la Place de la Mairie le 22 juin prochain sera apprécié de tous.

Aussi, grâce à The Voice j'ai été contacté par un éditeur/producteur de musique avec qui je travaille en ce moment même sur mon album... Le tout premier single « Meu Amor (Je te veux pour moi) » est déjà testé sur la radio locale à Limoges et les retours sont très encourageants ! Je vais le jouer aussi à la fête de Musique à Ézanville en avant-première !

ÉZANVILLOISES, ÉZANVILLOIS, CHERS AMIS,

Certains Ezanvillois signalent régulièrement les dépôts sauvages qu'ils découvrent en se promenant dans la campagne et demandent que la Ville intervienne pour nettoyer. Je les remercie de l'aide qu'ils nous apportent, cela nous permet de réagir rapidement pour éviter que la situation ne s'envenime au point de devoir évacuer plusieurs camions, ce qui dépasse les possibilités de nos services. Ces pratiques sont dénoncées par tout le monde et sont inadmissibles.

Malheureusement, il n'est pas besoin d'aller si loin pour constater ces incivilités. En effet, depuis quelques temps, la rue Paul Fort est devenue un lieu de dépôt de vieux meubles et de gravats de chantier de toute sorte. Nous savons que ce ne sont pas les habitants du quartier qui déposent les matériaux de chantier. Ils ont toutefois une petite responsabilité car nous constatons tous les mois que, dès le lendemain du ramassage des encombrants, les dépôts commencent. Ce qui incite les habitants d'autres quartiers à venir en douce la nuit grossir le dépôt.

Il y a même des fourgonnettes venant de communes voisines. Ainsi, grâce à un riverain qui a pris une photo, nous avons pu retrouver le propriétaire d'un véhicule venu déposer des fauteuils. Il venait d'Andilly. Un procès-verbal a été dressé et un dépôt de plainte a été fait.

Il est donc nécessaire que les Ezanvillois nous aident. Premièrement, en respectant la réglementation et en ne déposant ses encombrants que la veille du jour du ramassage. Deuxièmement, en étant vigilant et en relevant les numéros d'immatriculation des véhicules des personnes indécates. Troisièmement, il est nécessaire que le bailleur 3F, propriétaire des immeubles du Rû de Vaux, procèdent à l'évacuation régulière des dépôts faits dans ses locaux poubelles si ceux-ci sont trop petits car ils obligent les locataires à déposer leurs encombrants sur le trottoir n'importe quand.

Un courrier va être fait aux 3F en leur demandant de prendre contact avec le SIGIDURS pour obtenir une collecte complémentaire si besoin est.

J'ai pris contact avec la Communauté d'Agglomération pour obtenir une caméra de surveillance de la zone en question. Je vais prendre un arrêté municipal particulier permettant de majorer de façon importante l'amende encourue.

Merci de votre aide, je compte sur vous.



ALAIN
BOURGEOIS
MAIRE
D'ÉZANVILLE

Ézanvilleinfos

Mensuel d'informations municipales
Hôtel de Ville // 0139 35 44 80
Directeur de la publication // Alain Bourgeois
Rédaction // Ève Pavési - Laurine Turgot
Conception-réalisation // RDVA // 01341299 00
Impression // STIP // 0139 919173 // Dépôt légal à parution



LOGEMENT SOCIAL

QU'EN EST-IL À ÉZANVILLE ?

Le Conseil Municipal lors de la séance du 5 avril 2018 a voté à l'unanimité, la signature par le Maire d'un Contrat de Mixité Sociale d'une part et celle d'un contrat avec l'Établissement Public Foncier d'Île de France d'autre part. Voici quelques explications sur ces décisions et sur la situation générale concernant le logement social à Ezanville.

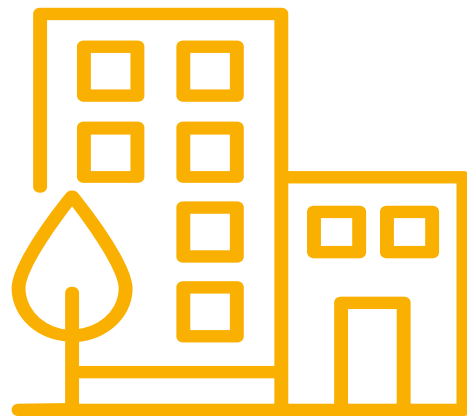
CONTEXTE

Depuis 2000, la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU) imposait aux communes de disposer d'au moins 20 % de logements sociaux.

Puis la loi n° 2013-61 du 18 janvier 2013, relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social, élaborée par Cécile Duflot, renforce les dispositions introduites par la loi SRU en imposant aux communes de plus de 3500 habitants, de disposer d'au moins 25 % de logements sociaux et cela sans tenir compte des particularités des communes, de leur superficie, de leur topographie, des disponibilités de terrains à bâtir ou du foncier mobilisable ainsi que des contraintes existantes.

L'application de la loi fut immédiate, comme si des projets de logements pouvaient sortir de terre d'un coup de baguette magique.

Un objectif de 40 logements sociaux à produire pour la période 2014-2016 fut donc imposé à la Commune d'Ezanville malgré un taux respectable de logements sociaux de 21.63 %, à la date du 1^{er} janvier 2014.





LA VILLE PÉNALISÉE ET POURTANT PAS MAUVAIS ÉLÈVE

Cet objectif n'ayant pu être atteint, le préfet a prononcé par arrêté du 19 décembre 2017 la carence de la Commune avec pour conséquence :

- Le transfert du droit de préemption urbain au préfet
- Les droits de réservation dont dispose la Commune pour les logements sociaux transférés au Préfet
- Une pénalité sous la forme d'un prélèvement annuel de 31 000 euros pendant 3 ans.

Il est utile de préciser que la Ville a échappé au taux de prélèvement majoré. Lors de la commission SRU qui s'est tenue en présence du Sous-préfet à Sarcelles, le Maire et l' élu chargé de l'urbanisme ont particulièrement souligné qu'Ézanville, avec son taux actuel, ne faisait pas parti des mauvais élèves, puis ont présenté les actions suivantes engagées :

- modifications en cours du PLU (Plan local d'urbanisme) portant à 30 % le pourcentage de logements sociaux à réaliser lors de la construction de nouveaux immeubles
- définition de périmètres d'attente de projets
- les projets en cours d'étude.

Pour information certaines petites communes du Val d'Oise (4 500 et 7 000 habitants) ont vu leurs prélèvements annuels majorés et portés à 200 000 euros et 340 000 euros.

Un objectif de 47 logements sociaux a été fixé à la Ville pour la période 2017-2019 sur un total de 143 logements à réaliser d'ici 2025.



Ézanville : une ville à la campagne : ce slogan est devenu le fil conducteur de nos réflexions pour l'avenir. 🍒

DES PROJETS AVANCÉS

Des projets ont déjà été initiés hors intervention de l'EPF.

- > **Rue Fleming un immeuble mixte de 37 logements en accession à la propriété et 23 logements sociaux** sur le terrain du service jeunesse et famille; la vente de celui-ci par la Commune permet la réalisation d'un nouveau bâtiment dédié au service Jeunesse et Famille mieux adapté en cours de construction près du city park et de l'école Paul Fort.
- > **Place de la Mairie, dans le rond-point, 12 logements sociaux, à l'emplacement d'une bâtisse en ruine**, une réalisation de Picardie Habitat.
- > **Route de Domont à l'Angle de la rue Henri Dunant, un projet de 35 logements locatifs intermédiaires et 12 logements sociaux** réalisé par la Société AMETIS.

Des contrats pour quoi faire ?

Afin d'atteindre cet objectif et échapper ainsi aux sanctions qui s'ensuivraient en cas de non atteinte de celui-ci, la Commune a accepté les propositions des services de l'État, à savoir la signature d'un contrat de Mixité Sociale. Il s'agit d'un accompagnement destiné à permettre la réalisation des objectifs par des conseils, l'identification de possibilités et un suivi des actions de la Commune. Parallèlement la Ville a accepté la signature d'un contrat de partenariat avec l'Établissement Public Foncier d'Île de France (EPF IDF). Cet Établissement public assure, pour le compte de la Ville, le portage financier sans intérêt d'acquisition de terrains ou immeubles en attente de projets.



Prévoir l'urbanisation future

Certains secteurs de la Commune, actuellement constitués de diverses constructions hétéroclites et appartenant à différents propriétaires, nécessitent d'envisager pour l'avenir des projets d'ensemble. L'EPF pourra, avec l'accord de la Commune, acquérir ces biens à l'amiable au fur et à mesure de leur mise en vente; Une fois l'ensemble des parcelles acquises, un projet mixte comprenant des logements en accession à la propriété et 30 % de logements sociaux sera étudié puis réalisé. Quelques secteurs de la Ville ont déjà été identifiés et définis en périmètre d'attente parmi lesquels, la place de la gare et le marché, le secteur compris entre la rue H.Dunant, la route de Domont et l'avenue Jean Rostand, le secteur compris entre la zone commerciale Leclerc et la Justice. D'autres opportunités pourront être saisies entre autres sur des bâtiments en mauvais état pour éviter le développement des activités des « marchands de sommeil ».

L'objectif est de limiter l'urbanisation dans l'enveloppe du tissu urbain existant, pour protéger les espaces agricoles et naturels et conserver une qualité de vie appréciée par tous.

QUESTIONS À CHRISTIAN FRÉMONT

Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme

Sur le Droit de Préemption Urbain délégué au Préfet : le Préfet peut-il préempter tout bien afin d'y réaliser des logements sociaux ?

Oui, le préfet peut décider de préempter dans le cas où la Commune ne ferait aucun effort pour réaliser des logements sociaux.

Le Préfet et l'EPF vont-ils nous envahir de logements sociaux ?

Non, la volonté de la Commune d'éviter la concentration de logements sociaux dans un même quartier a été traduite dans la dernière modification du PLU qui impose 30 % de logements sociaux lors de la construction de nouveaux immeubles d'habitation, le delta de 5 % au-dessus des 25 % étant destiné à rattraper le retard. Des immeubles 100 % sociaux pourront toutefois être réalisés sur des petits projets comprenant quelques logements.

L'EPF peut-elle acquérir un bien seule ?

Non, l'EPF le fait en accord avec la Ville.

Qui suivra les projets ?

Le comité de pilotage. Il se réunit au minimum une fois par an, et est coprésidé par le Maire et associe l'ensemble des partenaires nécessaires à la mise en œuvre des projets.

Quels logements sont prévus ?

La préférence sera donnée aux petits logements en direction des jeunes, ceux-ci manquant cruellement de structures adaptées à leur situation de famille et à leurs ressources.

ASSOCIATION

PLEINS FEUX SUR L'UNION FAMILIALE D'EZANVILLE

Comme chaque année depuis 54 ans, l'Union Familiale organise une grande kermesse/brocante le dimanche 3 juin prochain. L'occasion de vous faire (re) découvrir cette association très active sur la ville.

L'Union Familiale d'Ezanville a été créée en 1937. Il s'agit d'une association basée sur le bénévolat, qui grâce à ses locaux, accueille, soutient et développe des activités culturelles, éducatives et sociales.

ACTIVITÉS CULTURELLES

De 1945 à 1955, le théâtre était un endroit très fréquenté. Des spectacles y étaient donnés (comédies, opérettes, ballets) avec les moyens de l'époque au profit de confection de colis pour les prisonniers. De 1955 à 1965, le théâtre a servi de lieu de culte, l'Église étant fermée pour cause d'agrandissement. Puis, les spectacles ont repris jusqu'en 1983, et à nouveau cessés jusqu'en 1998.

Aujourd'hui, le théâtre est un lieu convivial de spectacles vivants, où se déroulent chaque mois des événements culturels de qualité tels que pièces de théâtre et concerts. Ceci permet à de nombreux artistes amateurs de disposer d'une scène et d'aller à la rencontre d'un public toujours chaleureux. Le prochain concert est programmé le samedi 9 juin à 20h30 avec le groupe Private Jack.

ACTIVITÉS SOCIALES

L'Union Familiale organise tous les ans une grande kermesse annuelle durant laquelle vêtements, petits meubles, objets de décoration, livres, vaisselle, petit électro-ménager, tous issus de dons, sont revendus à des prix très bas.

Le surplus est le plus souvent donné à d'autres associations caritatives locales qui en font la demande. Cette activité de ressource mobilise également beaucoup de bénévoles chaque mercredi après-midi, à partir de 14 h, pour recevoir et trier les objets donnés. C'est aussi l'occasion pour ces bénévoles seniors de créer du lien social et de développer les échanges.



ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Les ressources générées par les activités culturelles et sociales permettent aussi de financer des actions éducatives, telles qu'accompagnement scolaire ou prochainement une initiation au numérique. Des dons importants de livres sont également régulièrement organisés au profit d'autres structures éducatives.

Comme toutes les associations, l'Union Familiale accueille régulièrement, par cooptation, de nouveaux bénévoles, dont les points communs sont toujours la bienveillance, l'intégrité et la générosité.

Contacts :
www.theatre-uf-ezanville.com
uf.ezanville@gmail.com
Union Familiale
9 rue des écoles - 95 460 EZANVILLE



ACTUALITÉS

Environnement : les écoles de la Ville sensibilisées au tri sélectif et à la valorisation des déchets

La mise en place du tri sélectif au sein de la Maison de l'Enfance, des écoles Albert Camus et Pierre et Marie Curie et de l'accueil de loisirs de l'Ancienne poste vient de débiter. Ce projet, en partenariat avec le SIGIDURS, consiste à installer des mini-bacs de tri, permettant de trier à la source ce qui est recyclable, au sein des salles d'activités, des classes, des bureaux administratifs et des salles de restauration. Le code couleur est identique aux poubelles extérieures pour faciliter le tri. Ces bacs sont ensuite vidés dans les containers adéquats. Les différents acteurs ont été sensibilisés au tri sélectif ainsi que les équipes éducatives. Une évaluation et un bilan seront effectués avec les différents acteurs (équipes éducatives, équipes d'animation, équipes de services et d'entretien de la Commune et de l'entreprise privée qui a en charge l'entretien des écoles élémentaires). À l'issue de ce bilan, le projet sera étendu par la suite auprès des différents sites périscolaires de la Ville ainsi qu'auprès de toutes les écoles ézanvilloises.



En parallèle, le Pôle socio-éducatif expérimente pour la seconde fois l'utilisation des bio-seaux et des composteurs : les enfants trient les aliments dans les salles de restauration puis les déposent dans les composteurs installés dans les jardins de la Maison de l'Enfance et de l'école Pierre et Marie Curie. Enfin, toujours dans l'esprit de la réduction, du tri et de la valorisation des déchets, des animations complémentaires ont été mises en place avec un travail commun entre l'école Pierre et Marie Curie et l'accueil de loisirs attenants. Du mobilier de jardin a été fabriqué lors des ateliers du mercredi avec des ressources récupérées.

SPORT : L'USEE Badminton entre dans le TOP 12 !



Le 5 mai dernier, l'USEE Badminton accueillait les play-offs d'accèsion en Top 12, face à l'équipe parisienne du Racing Club de France. Il faut remonter à une dizaine d'années dans l'histoire du club pour revivre un tel événement mais la troisième tentative en trois ans fut couronnée de succès, l'équipe fanion du club évoluera donc dans l'élite du badminton français la saison prochaine, le Top 12 !
Après la création de Bad&Pros en 2015, bannière sous laquelle l'USEE Badminton rassemble et développe son réseau de partenaires privés, ainsi que le lancement d'un projet sportif pour favoriser l'essor de son centre de formation en 2017, c'est une nouvelle aventure qui attend le club de badminton d'Ézanville-Écouen !
Toute l'équipe remercie le public venu en nombre et salue les officiels présents lors de cette rencontre.
Les jeunes du club étaient peu présents dans le public car 39 d'entre eux représentaient l'USEE (soit un jeune sur deux du club) au championnat départemental jeunes au même moment. Et l'effort fut récompensé d'une très belle manière avec 35 médailles récoltées pour l'USEE Badminton. Quel week-end pour le club !
Des résultats très encourageants et de beaux espoirs pour le club au niveau départemental, régional et national pour les années à venir !
La section vous attend nombreux la saison prochaine pour venir encourager leur équipe 1 et voir l'excellence du niveau du badminton Français.

TRIBUNES

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

Nous tenons à informer nos amis de l'opposition que le Maire et un de ses adjoints sont en contact avec les professeurs et les adhérents de Loisirs et Culture afin de prévoir la continuité des activités de l'association. Tout n'est pas simple, il y a des exigences que nous ne pourrions pas accepter. Nous travaillons sur le projet et attendons la décision du tribunal courant juin.

Bien vivre à Ézanville

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Monsieur le Maire, vous vous plaignez à longueur d'éditoriaux dans Ezanville Infos que les gens ne comprennent rien. Nous vous l'avons déjà fait remarquer dans nos tribunes à plusieurs reprises et sur différents sujets.

Nous constatons cette fois votre acrimonie vis à vis des professeurs et des membres de Loisirs et Culture alors que leur inquiétude est légitime ainsi que celle des Ezanvillois concernant le maintien des activités jusque fin juin et à la rentrée prochaine.

Visiblement, vous n'appréciez pas non plus que l'on vous pose des questions.

Nous en avons encore fait les frais récemment dans votre tribune alors même que les réponses données oralement à nos questions écrites ont été évasives et expéditives.

Les questions écrites que nous avons envoyées au Maire et aux membres du conseil municipal sont pourtant celles des Ezanvillois. Ces derniers attendent mieux qu'une pirouette politique et préféreraient des actes.

Ainsi, pour pallier la disparition programmée de Loisirs et Culture depuis de nombreux mois, nous souhaitons que vous réunissiez avant l'été tous les acteurs et les élus pour réfléchir et organiser une offre culturelle pour les Ezanvillois à la rentrée, avant que les professeurs et les adhérents partent sur d'autres communes pour proposer ou bénéficier d'activités de loisirs.

De même, pourquoi ne pas laisser les structures sportives ouvertes pendant l'été pour permettre un accès encadré aux jeunes ou aux familles. Tout le monde n'a pas la chance de partir en vacances. Il faut étudier l'organisation d'un roulement parmi les gardiens.

Enfin, puisque nous savons tous que l'été est une période sensible pour les personnes âgées, pourquoi ne pas réfléchir à des solutions pour rompre leur isolement en mettant par exemple à leur disposition un espace pour partager des moments de convivialité ou en organisant des visites de bénévoles à leur domicile ?

Nous sommes prêts, en toute transparence, à participer à ces réflexions.

Une équipe unie pour une nouvelle énergie

Il y a quelques années, les copropriétaires de la Justice ont réussi à obtenir de la part de la mairie la création d'un mini espace de jeux de 100 m² sur une faible partie du grand terrain du bassin de retenue à l'entrée du lotissement.

Dans un premier temps, il a apporté beaucoup aux habitants de ce lotissement. Malheureusement certaines personnes indélicates passent maintenant leur soirée, assis sur les jeux, à consommer des boissons, en abîmant le matériel et en laissant, notamment, leurs bouteilles vides sur place, ce qui pose des problèmes d'hygiène et de sécurité.

Il est rappelé dans les textes qu'une aire de jeux est un lieu d'épanouissement pour les enfants mais ce sont aussi des lieux à risques. Même si tous les risques ne sont pas évitables, beaucoup le sont néanmoins. A tout moment des chutes sont possibles mais il est possible d'en limiter les conséquences, sur ce sujet la réglementation est très claire et il est également dit qu'une aire de jeux est un espace où l'enfant fait l'apprentissage du risque. Les risques sont souvent liés à une mauvaise conception, ce qui n'est pas le cas de cette aire de jeux par contre le mauvais entretien OUI !

Cet espace, permettant aux enfants de jouer tranquillement, de s'épanouir et aux mères de souffler un peu, représente beaucoup pour ce quartier excentré et il serait dommage de le délaisser. Le renforcement de sa sécurité et son suivi doivent représenter une priorité. L'obligation d'entretenir les aires de jeux est diversement observée dans beaucoup de communes mais à que chacun soit bien conscient de ses responsabilités.

Ézanville notre ville

RETOUR SUR...

Vacances de Pâques : stage de foot



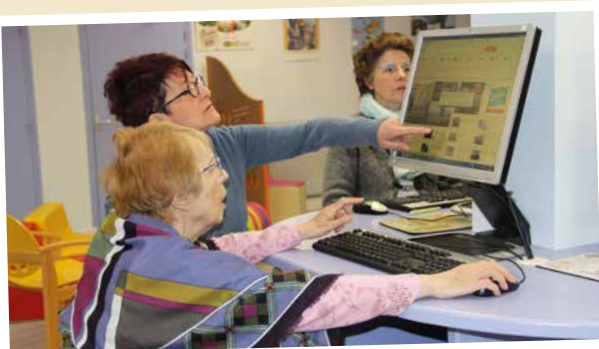
8 mai : cérémonie du Souvenir



13 mai : course cycliste - Prix du Conseil municipal



14 mai : ateliers informatiques seniors



EN BREF ...

Un espace cyber-social au CCAS

Suite à la dématérialisation des services publics (CAF, Caisses de retraite, Trésor Public...), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Ezanville propose aux administrés, à partir de mi-juin, la possibilité d'accéder à un espace équipé d'un poste informatique et connecté à internet :

- Lundi et vendredi de 14 h à 16 h,
- Mardi, mercredi et jeudi de 9 h 30 à 11 h et de 14 h à 16 h

L'accès au point cyber social est ouvert aux personnes âgées, de plus de 18 ans, et est gratuit. L'inscription préalable (carte d'identité et justificatif de domicile) se réalise au C.C.A.S. et est valable pour une durée d'un an. CCAS - 01 39 35 44 97

Fermeture des services municipaux

Les services municipaux seront exceptionnellement fermés le mercredi 27 juin après-midi.

Plan Canicule : inscrivez-vous !

À Ezanville, le Plan Canicule se traduit par le recensement volontaire, grâce au bulletin disponible au Centre Communal d'Action Sociale et sur www.ezanville.fr, des personnes fragiles. Cette inscription permet un suivi régulier, par le C.C.A.S., tout au long des quatre niveaux d'alerte.

Sachez, par ailleurs qu'une plate-forme téléphonique (0 800 06 66 66) est mise en service jusqu'à fin août, pour permettre aux usagers d'obtenir des informations et des conseils pratiques pour réduire les risques sanitaires causés par de grandes vagues de chaleur. Le C.C.A.S. reste à votre disposition au 01 39 35 44 97.

Opération Tranquillité Vacances

Durant votre absence, les services de police et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce service du 1^{er} juillet au 31 août 2018, inscrivez-vous avant votre départ, auprès de la Police Municipale, rue Anglade. Vous pouvez également télécharger le formulaire d'inscription sur www.ezanville.fr. Pour plus d'informations, contactez le 01 39 35 44 98.

Antennes râteaux : des perturbations dans la réception

La 4G se déploie dans la ville, elle peut ponctuellement perturber la TNT dans votre quartier. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous rencontrez des perturbations dans la réception des chaînes, appelez le 0970 818 818 (appel non surtaxé, prix d'un appel local). Pour l'habitat collectif, merci de demander au syndic de votre immeuble d'appeler.

Pour plus d'informations sur la réception TV : www.recevoirlatnt.fr

Collecte des déchets chimiques par Castorama

L'enseigne Castorama, située dans la zone commerciale du Val d'Ezanville, organise gratuitement une grande collecte des déchets chimiques pour les particuliers le samedi 9 juin de 10h à 17h sur son parking.

Enquête sur les ressources et les conditions de vie

L'Insee réalise une enquête entre mai et juin 2018 sur les ressources et les conditions de vie. Certains ménages ézanvillois seront interrogés par Mme Alexandra DU LIEU. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, elles servent uniquement à l'établissement de statistiques.

CARNET

AVRIL

Naissances

Aksel Ait-Mokhtar, Elian Carvalhinha Goncalves, Elena Goncalves, Eliam et Vadim Kac, Eli Olinga.

Mariages

Edyta Kwasniewska et Aurélien Amiel, Tissem Belmir et Brahim Meguenni, Aurélie Nortia et Marc Cita, Vanessa Fernandes et Christophe Fernandes-Ribeiro, Maëlle Mathoux et Eddy Zodros.

Décès

Christian Hêrit, Marie-Louise Juillard, Marthe Lebrun, Jacques Savary.

MAI

Naissances

Issa Camara, Ambre Carrez Gomes, Joachim Farandeau, Nassim Garnier, Gabriel Legrand Fernandes, Lewan Saussois.

Mariages

Joana Da Cunha et Dorian Attaf, Jennifer Leroux et Anthony Skuza.

Décès

Micheline Brengou, Julien Gaboriaud.